



Comité d'Entreprise

SEGULA Technologies Sud

25, rue du Lyonnais
69800 Saint-Priest

Saint-Priest, le 1er juillet 2011

M. ESCUDERO
Président Directeur Général
SEGULA TECHNOLOGIE SUD
19 Rue d'Arras
92000 NANTERE

Monsieur ESCUDERO,

Le Comité d'Entreprise vous écrit aujourd'hui pour vous alerter d'une situation grave.

En effet, lors de la dernière réunion du comité d'entreprise, ce lundi 27 juin 2011 après midi, à peine 10 minutes après le début de la réunion, M. TRESSOL, invité par la direction pour assister le président de séance, s'est autorisé un comportement grossier et injurieux, voir sexiste, vis-à-vis d'une représentante cadre des salariés.

Alors que nous débattions sur le sujet du transfert de la branche transport de STS dans STA, M. TRESSOL, pensant parler discrètement, a demandé au président de séance, à propos de Mme GENDRONNEAU élue du comité d'entreprise au collège cadre, si, je cite : « Elle est mal baisée ? »

Ce comportement a surpris toute l'assemblée, de votre représentant, M. PELISSIER, à la DRH ICF, Mme DAUVERGNE, qui pourront témoigner de la véracité des propos ici rapportés.

Les élus se sont indignés, rappelant à M. TRESSOL, que les réunions sont enregistrées.

Malheureusement, aucun n'a finalement bien réagi (hormis un élu qui a quitté la salle) en laissant la réunion se poursuivre.

Les élus attendent de la direction SEGULA une action forte envers M. TRESSOL.

Ce comportement est d'autant plus grave qu'il émane d'un haut responsable SEGULA, dont la fonction, Directeur des Ressources Humaines, est justement de garantir que de tels comportements ne puissent avoir lieu au sein de l'entreprise.

Les relations sociales constituent un fondement de la fonction de DRH qui participe ainsi au climat social de l'entreprise. Les élus estiment que M. TRESSOL, de par ses propos, est aujourd'hui totalement discrédité dans son rôle de représentant de la direction, et dans sa fonction de Directeur des Ressources Humaines, sur toute ses relations avec les IRP et partenaires sociaux. En effet, comment dialoguer avec un homme qui ne sait pas se contenir et considère de la sorte le dialogue (il est déjà grave et révélateur, ne serait-ce que de penser de tels propos).

Par ailleurs, les élus estiment que cette attitude outrageante, en début de réunion, a été de nature à polluer les débats qui ont suivi. Et donc a fortement nuit au bon déroulement de la réunion du comité elle-même. Cela n'aurait-il pas été le but recherché ?

Enfin, Monsieur TRESSOL a cru bon, par mail du 1^{er} juillet 2011 (copie M. PELISSIER et M. FAIVRE), de justifier son incivilité, tout en remettant en cause, par des propos calomnieux, le comportement de la victime. La direction ne saurait couvrir une telle réaction.

Pour le comité d'entreprise

Pierre RABEL
Secrétaire du CE
SEGULA TECHNOLOGIE SUD



Copie : M. VALETTE – DDRH GROUPE SEGULA
M. TARABBIA – Directeur Général SEGULA
M. FAIVRE – DG Département Automobile
M. GRHENASSIA – Président du directoire
Mme TONNAIRE – Inspecteur du travail (Lyon)